



# Déclaration liminaire FSU 53

## CTSD Carte Scolaire 1<sup>er</sup> degré – Rentrée 2022

Lundi 24 janvier 2022

Monsieur le Directeur Académique,

Cette année encore, l'Éducation nationale prépare une carte scolaire dans un contexte social et sanitaire extrêmement difficile.

Anticiper, prévoir, agir et accompagner : ces 4 verbes résument à eux seuls l'action des équipes éducatives et pédagogiques des écoles et des établissements depuis 2 ans. Ces mêmes équipes qui travaillent sans relâche, se retrouvent isolées, sans réponse, à chaque rentrée, à chaque nouvelle vague, devant les parents et les élèves.

Soucieuses de faire réussir et de soutenir leurs élèves, nos collègues travaillent sérieusement et sans mépris à l'égard des usagers des écoles et établissements.

Tout le monde peut-il en dire autant ? La réponse se trouve sans doute dans la gestion calamiteuse de cette dernière rentrée scolaire du mois janvier 2022 où notre ministre annonce, par voie de presse payante interposée, son nouveau protocole sanitaire quelques heures seulement avant le retour des élèves et des personnels en classe...

L'épuisement et la colère se font aujourd'hui ressentir dans notre profession : la réussite de la journée historique de contestation du 13 janvier en est la parfaite illustration !

Et ce n'est pas la dotation de « 0 poste » pour notre département qui va rassurer nos collègues car celle-ci masque en effet une réalité : aucun moyen supplémentaire n'est alloué à notre département qui va pourtant devoir augmenter des décharges de direction des écoles de 6, 7, 12 et 13 classes (*quid des décharges de direction des autres écoles ?*) ou permettre les dédoublements des classes de GS en REP+...

Pour la rentrée 2022-2023, la Mayenne va donc devoir répondre, une fois de plus, à moyens constants aux demandes institutionnelles...

C'est pourquoi, la FSU 53 continue sans cesse de réclamer un vrai plan d'urgence pour l'école. Cela passe notamment par :

- un recrutement statutaire conséquent d'enseignant·e·s pour pallier aux difficultés actuelles et pourvoir aux besoins de formations,
- la création de postes de remplaçant·e·s (et ce bien avant le COVID) en nombre suffisant afin de ne pas mettre les équipes des écoles en difficulté,
- le soutien au direct·rices·eurs en permettant à toutes les écoles de bénéficier d'un temps de décharge de direction suffisant pour effectuer toutes les tâches administratives,
- la possibilité pour tous les personnels de bénéficier de temps de formations choisies sur temps de travail,
- le retour des postes de Plus de Maîtres que de classes, dispositif purement et simplement sacrifié sans aucune évaluation alors qu'il était plébiscité par les équipes enseignantes,
- et le renforcement de tous les RASED et de tous les dispositifs de l'ASH avec des personnels spécialisés et formés pour prévenir les difficultés scolaires au lieu de les laisser s'aggraver...

Personne ne peut prédire quand cette crise sanitaire se finira : il est donc indispensable que le ministre de l'Éducation nationale fasse de l'école une réelle priorité !